COMMUNE NATURE

En 2020 la commune a décidé de candidater au label commune nature et dans ce cadre nous avons signé une charte régionale d’entretien et de gestion des espaces communaux ‘démarche eau et biodiversité’ opération commune nature.

L’objectif de la démarche commune nature, commune sans pesticides est de valoriser le zéro phytocide, les techniques alternatives de désherbage, de respecter la loi Labbé, de favoriser la biodiversité et la préservation de la qualité de l’eau.

Le jeudi 12 aout nous avons été audités par un organisme indépendant, l’audit comportait 2 parties : une partie documentaire et une partie visite sur le terrain.

Depuis 2010 dans un souci d’amélioration de notre cadre de vie et de préservation de l’environnement, de la ressource en eau, la commune de JEUXEY a décidé de ne plus utiliser de produits phytosanitaires.

La commune a donc anticipé la loi Labbé de 2014 dont le décret d’application date de 2017.

***Cette décision nous a obligé à repenser notre façon d’entretenir nos espaces publics.***

* Favoriser la communication intra village pour faire accepter et tolérer les plantes indésirables
* Pailler un maximum de massifs, réduction des plantes hors sol, réduction des annuelles au profit de plantes vivaces
* Embauche de personnel dans le cadre de contrat aidé car le désherbage se réalise de façon manuelle.
* Solutions alternatives : Achat de désherbeur thermique roulant puis portatif puis à eau chaude

Achat de balayeuses et de brosses

* Utilisation de machines à batterie balayeuse, débroussailleuses
* Favoriser dans certains secteurs le fauchage tardif
* Favoriser l’enherbement des parties gravillonnées
* Augmenter les espaces verts et les plantations d’arbres pour éviter l’effet canicule

En parallèle nous avons communiqué et sensibilisé à la démarche, organisé des visites du villages et accueilli les élus d’autres communes, puis nous sommes intervenus lors de conférences sur le zéro phyto.

En 2017 notre cimetière a été enherbé et est devenu cimetière pilote, support de vulgarisation pour les Vosges.

Ce label commune nature permet, de valoriser nos bonnes pratiques.

Jeudi 25 novembre 2021 à Lunéville se déroulait la cérémonie de remise des distinctions Communes Nature en partenariat avec l’agence de bassin Rhin Meuse et la région Grand Est.

A l’issue de la cérémonie et à notre grande satisfaction la commune de JEUXEY a reçu la distinction commune nature 3 libellules.

Il existe 3 niveaux commune nature :

Niveau 1 / Une libellule

Niveau 2 / Deux libellules

Niveau 3 / Trois libellules

+ 1 niveau bonus

FOCUS : La Loi Labbé

La loi Labbé date du 6 février 2014, modifiée par l’article 68 de la loi sur la transition énergétique sur la croissance verte du 18/08/2015.

Cette loi annonce pour les personnes publiques, l’interdiction d’utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires sur les espaces verts depuis le 1er janvier 2017.

Cette loi a connu une extension à travers l’arrêté du 15 janvier 2021 ; à compter du 1er juillet 2022 l’interdiction d’utilisation des produits phytosanitaires va concerner, les propriétaires privés, les cimetières, l’hôtellerie, les jardins familiaux, les zones commerciales, les Etablissements scolaires et de santé...